

Associé lorrain (1844-1865)

Alfred Malherbe est issu d'une famille patricienne de Metz. Né à Port-nord-ouest de l'Isle de France (Port-Louis, île Maurice) le 14 juillet 1804, il est fils de Pierre-Marie-François Malherbe de Maraimbois et de Louise-Rosalie Le Musnier de Moulineuf. Il a fait une carrière de magistrat : après ses études de droit, il a été nommé juge au tribunal de Metz et a gravi tous les échelons, pour être finalement nommé conseiller à la Cour. Mais ce n'est pas en raison de sa profession qu'il est devenu associé correspondant de l'académie de Stanislas, le 2 mai 1844. Il est aussi un savant, qui a consacré tout son temps libre à la zoologie et à la botanique. Il a présidé l'Académie nationale de Metz et a été président de la Société d'histoire naturelle de la Moselle de 1844 à sa mort. Ses principales publications s'échelonnent entre 1839 et 1857. Elles ont surtout porté sur l'ornithologie. Après une *Notice sur quelques espèces de chênes, et spécialement sur le chêne liège* (1839), il a donné une note sur *la faune ornithologique de la Sicile* (1843), un *Catalogue raisonné d'oiseaux de l'Algérie* (1846), une *nouvelle classification des Picinées* (1849), le récit d'une *Ascension à l'Etna* (1851), une autre notice sur *la faune ornithologique de l'Algérie* (1855) et en 1857, avec une *Description de quelques espèces du genre Picus*, une *Revue des collections composant le Muséum d'histoire naturelle de la ville de Metz*, qu'il avait enrichies des objets rapportés de ses nombreux voyages.

Il est intéressant de trouver, dans le rapport que Lamoureux a lu le 2 mai 1844, les six raisons pour lesquelles Malherbe a été choisi comme associé correspondant : « Il offre plus de titres qu'on en doit exiger de ceux qui demandent la faveur à laquelle il aspire. Son nom seul, illustré depuis plus de 200 ans est déjà d'un favorable augure. En second lieu, la place qu'il occupe dans un tribunal respectable. 3° Ses titres académiques, acquis dans un grand nombre de sociétés savantes nationales et étrangères. 4° Le choix particulier qui a déterminé celle de Metz à le nommer pour la présider. 5° Les rapports que ses voyages lui ont procuré avec des hommes instruits de plusieurs contrées différentes. 6° Enfin, les écrits que quelques-uns d'entre nous connaissaient déjà, surtout le récit de son ascension de l'Etna, qui n'exige pour être compris, aucune connaissance en histoire naturelle ». Ce sont là des critères appliqués généralement à tous les candidats : on retiendra principalement sa renommée dans le monde savant, son origine familiale et le fait d'écrire dans une langue intelligible à tous.



Alfred Malherbe
Bibliothèque nationale de France

Fait chevalier de la Légion d'honneur le 22 juin 1862, il est mort à Metz le 14 août 1865.
[Jean-Claude Bonnefont]

Archives de l'Académie de Stanislas, dossier d'Alfred Malherbe, procès-verbaux manuscrits, vol. 4 ; Archives nationales, LH//1706/31 ; J.-J. BARBÉ, *Metz. Documents généalogiques*, Metz, Mutelet, 1934, p. 217-218 ; Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Éditions Serpenoise, 2003, vol. 2, p. 625 ; *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1866), p. viii ; *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (1844), p. xiv.